Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 806

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

être soit-disant différent, ne résistent pas au principe général d'égalité inscrit dans la Constitution. Selon la commission, certaines de ces règles doivent être maintenues mais ne peuvent s'appliquer uniquement aux femmes. Aussi faut-il les étendre à toute personne (femme ou homme) qui a des obligations familiales, c'est-à-dire qui a la charge effective d'enfants, de parents âgés ou d'un conjoint malade ou handicapé faisant ménage commun avec elle. N'a donc pas d'obligations familiales l'époux(se) qui assure l'entretien de son conjoint valide.

Une conclusion que nous approuvons, avec un regret pourtant: pourquoi ne pas faire bénéficier des normes de protection toute personne qui s'occupe d'un tiers ayant besoin de soins, par exemple celui ou celle qui fait ménage commun avec un frère, une sœur, un(e) partenaire, un(e) ami(e) malade ou handicapé(e)? Une solution qui s'impose en vertu du principe de l'égalité de traitement.

* «Die Sonderschutzvorschriften für weibliche Arbeitnehmner in der Schweiz». Bericht der Eidgenössischen Kommission für Frauenfragen, Bern, 1985.

EN BREF

Le cercle économique WIR (DP 782) a atteint un chiffre d'affaires de 673 millions en 1985 (+28,7%). En revanche, une coopérative RTG, fondée en 1979 selon les mêmes principes d'échanges et dans le but de briser le monopole de WIR, doit être liquidée dans des conditions désastreuses.

* * *

La Parti évangélique populaire n'a qu'une section en Suisse romande, à La Neuveville. Elle compte une quinzaine de membres, et ne dispose que d'un seul mandat au Conseil de ville. Au surplus, l'adjectif «populaire» a été abandonné. Le parti s'appelle simplement «évangélique»!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Anniversaire pacifique

L'ai-je déjà raconté ici?
Mon beau-père, inspecteur scolaire de son vivant, arriva un certain 24 janvier dans une classe que tenait une toute jeune institutrice, à peine sortie de l'Ecole Normale.
«Mademoiselle, avez-vous dit à vos enfants quel jour nous fêtons aujourd'hui? Ce qui s'est passé le 24 janvier?»
La mignonne, toute rouge de confusion, murmura que non... Et si M. l'inspecteur croyait vraiment que...
«Mais bien sûr, Mademoiselle, bien sûr!»
S'avançant alors devant sa classe et rougissant de plus belle: «Mes enfants, il faut que je vous dise: j'ai mon anniversaire aujourd'hui...»

Ces beaux temps sont passés. Le 24 janvier dernier, «devant un imposant parterre d'officiers au masculin», Dame Mariette Paschoud, capitaine au SCF, «a dressé le portrait d'un illustre Vaudois — mais dont le rôle ne fut pas *non moins controversé* (je suis le compte rendu de *24 Heures*, à moins que ce ne soit celui de la *Tribune-le Matin*) — Frédéric-César de La Harpe».
«Non, s'est écriée la *vaillant* capitaine («Chère et vaillant maître» écrivait Flaubert à George Sand), de La Harpe n'était pas un traître!»
J'avoue avoir éprouvé un véritable soulagement en apprenant la chose: ainsi, je vais pouvoir continuer de descendre son avenue le front haut!
Mais alors... mais alors... Qu'était-il donc?
«Ses interventions auprès du Directoire français, puis auprès du tsar Alexandre 1er — les priant d'aider les Vaudois à se libérer du joug bernois — relèvent d'un idéaliste.»
Là, tout le monde est d'accord, étant donné le vague de l'épithète. Sans doute, des esprits vétilleux pourraient-ils objecter qu'en 1798, Alexandre n'était pas sur le trône, n'ayant pas encore eu le temps de faire assassiner son père. Ce serait pures chinoiseries. D'ailleurs, la capitaine précise sa pensée (si on me passe l'expression):
Les «idéalistes sont des rêveurs qui non seulement fuient la réalité mais qui la nient tout simplement...»

... Je vous vois venir, avec vos gros sabots: vous allez demander quelle réalité La Harpe a fuie, voire même niée «tout simplement» — et ce qu'il aurait dû faire pour ne pas la fuir, cette réalité... Apparemment attendre que le SCF obligatoire ait été introduit dans l'armée suisse. Vous n'avez rien compris! Tout à coup, Dame Mariette Paschoud dévoile ses batteries:
Par un admirable fondu enchaîné, ou si vous préférez, par un de ces christianas coulés dont Rud Rominger avait le secret, elle passe de l'idéaliste La Harpe aux pacifistes actuels. «Ces rêveurs se mettent dans l'impossibilité d'obtenir un quelconque résultat concret dans la cause qu'ils défendent.»
Et d'ajouter: «Ils sont des instruments dociles, peut-être inconscients, mais réels et efficaces dans les mains de gens qui, eux, ne perdent pas de vue la réalité et poursuivent des buts extrêmement différents.»

Moi, je supprimerais le «peut-être inconscients»: car c'est très consciemment — non? — que le Centre Martin Luther King marche la main dans la main avec le camarade Gorbatchev, et qu'Amnesty International émarge aux fonds secrets du colonel Khadafi.

... Tout de même, quelle salade! J'ai été un peu dur avec Max et Moritz: en parlant de la misère intellectuelle en Suisse romande, ils avaient bien leurs raisons! Mais naturellement, vous êtes libres de penser que c'est le journaliste de *24 Heures* qui raconte n'importe quoi!

J. C.